

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 1911-04

L'an deux mil DIX NEUF le XX Novembre à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 8+5 proc

Votants : 13

Etaient présents : Fabienne GALLI – Fabrice FONTAINE – Gérard STOERKEL – Joëlle JACOB – Christian DI MARTINO – Françoise RUSSO – Edith LONCHAMPT

Absents avec procuration : Murielle SILVI – Sandrine BARRALIS – Peggy DALMAS – Jean-Marc BLANIC – Patrice MARTIN

Objet : Plan de financement
Pour l'acquisition d'un bien immobilier.

Absents : Karine DEMAIN – Michel CORSINI
Secrétaire : Fabienne GALLI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que :

- Par délibération n° 1907-06 du 1^{er} juillet 2019, il a été décidé l'acquisition de deux parcelles contiguës situées GRAND RUE et cadastrées Section A N° 48 pour une superficie de 2a 32ca et Section A N° 935 pour 2a 17ca pour un montant de 100 000.00 €.
- Par délibération n° 1909-06 du 17 septembre 2019, un plan de financement pour ladite acquisition a été adopté avec une demande de fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays des Paillons d'une valeur de 50% du montant du prix de vente.

Afin de finaliser cette acquisition et compte tenu des règles appliquées par la C.C.P.P. pour l'attribution d'un fond de concours, il apparaît nécessaire de demander également une aide financière au Conseil Départemental

De ce fait, le nouveau plan de financement se présenterait comme suit :

Prix d'acquisition		100 000.00 €
Fonds de concours Communauté de Communes du Pays des Paillons	= 50 %	50 000.00 €
Conseil Départemental	= 30 %	30 000.00 €
Autofinancement communal	= 20 %	20 000.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- CONFIRME l'acquisition du bien immobilier au prix de 100 000.00 €
- RAPPORTE la délibération n° 1909-06
- ACCEPTE le nouveau plan de financement mentionné ci - dessus
- AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et n que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire, par : Gérard BRANDA
Date : 08/11/2019
Qualité : Maire

Gérard BRANDA